

Groupe de travail : Accès aux soins

Mardi, 22 mars 2016, dans les locaux de Médecins du Monde à Metz

Présents : Geneviève GRETHEN (LDH) --Malika TOUNSI (Mdm)- Nadège DROUOT (Mdm)- Grégory MATHIEU (coordinateur du dispositif de Premier Accueil Lorraine)- Marlène MICHEL (retraîtée de la Croix Rouge internationale)-Claudine MICHELET (restos du cœur) - Gisèle BESNARD (Mdm) - Stéphane JEROME (AIEM l'abri)- Joséphine FAFET (comité de gestion des centres sociaux de Borny)- Pascale HECKEL –CHALET (CH de Jury)- MT FORSTER (Mdm) - Hélène LECLERC (coordonnatrice du réseau)

Ordre du jour : la PASS, l'accès à l'hygiène.

1 – La PASS

Depuis 2013, *Médecins du Monde* intervient auprès de l'hôpital de Mercy et de la mairie suite à des dysfonctionnements de la PASS.

La PASS a évolué depuis 2013 : il n'y a plus de RDV, donc moins d'attente pour les personnes sans droit.

Sandrine WEBER est médecin de l'hôpital, en partie sur la PASS et en partie aux urgences.

Le comité de pilotage est annoncé, mais ne s'est toujours pas réuni.

Les consultations sont, en principe gratuites mais, depuis juillet, la direction financière de l'hôpital a décidé que seule la première consultation le serait, pour les personnes sans droits potentiels.

Actuellement, la PASS fonctionne 7 ½ journées à savoir lundi et jeudi de 9H à 17H en continu et mercredi matin 9H à 10H 30, et mardi et vendredi 14H 17H.

Ces horaires ne correspondent pas aux informations données par le dépliant téléchargeable sur le site de la PASS, ni à ceux (encore différents) notés sur l'affiche téléchargeable de la PASS. Quant aux informations données par

téléphone par le service d'accueil de l'hôpital, elles ne sont pas non plus conformes à la réalité.

Des personnes en grande précarité peuvent donc se rendre à la PASS et payer 3 euros de trajet en Métis pour trouver portes closes.

Le service social du CH de Jury essaye de rester attentif à n'adresser des patients à la PASS que lorsqu'il a la certitude qu'ils pourront être pris en charge, dans la mesure des situations dont il a connaissance.

Lorsque des patients suivis par le CH de Jury sont pris en charge par la PASS, les ordonnances faites par les médecins de jury sont refaites par un médecin de Mercy et sont, du coup, susceptibles d'une nouvelle appréciation de la situation.

Certains patients peuvent finir par être hospitalisés à Jury, parce qu'ils ne réussissent pas être pris en charge par la PASS. Leur difficulté à accepter leur maladie et donc les soins, ajoutée à la difficulté d'accès à la PASS ne permet alors pas de poursuivre un suivi médical ambulatoire.

À noter également des remontées d'informations qui font état de l'obligation de domiciliation exigée par la PASS pour une prise en charge médicale, alors que ce n'est pas du tout prévu dans les textes.

Suite au courrier en date du 19 décembre adressé à la directrice de l'hôpital, par MdM, au nom du réseau, et aux nombreux appels téléphoniques demandant un RV restés sans réponse, un nouveau courrier va être adressé à la directrice de l'hôpital pour une nouvelle demande de RDV, en précisant les différents dysfonctionnements, avec demande d'une réponse sous 8 jours

2 – L'accès à l'hygiène

C'est un problème qui a émergé à l'époque du camp de Blida, à une période où plus de 350 personnes vivaient en bidonvilles.

Actuellement, la DDCS loge au fur et à mesure les arrivants : en moyenne 200 demandeurs d'asile par mois. Mais les dispositifs d'hébergement arrivant à saturation, nous ne pouvons donc exclure qu'un scénario similaire à celui du camp de Blida puisse se dessiner.

Il n'est pas inutile d'anticiper les problèmes liés à d'éventuelles arrivées massives de migrants.)

La question de l'accès à l'eau pour se laver et se désaltérer reste cependant d'actualité pour les personnes vivant dans des habitats précaires, à la rue ou en situation de précarité énergétique.

C'est pourquoi le groupe pense qu'il est pertinent de relancer une enquête visant à apprécier le besoin de douches gratuites.

Médecins du Monde dispose d'un questionnaire assez long que nous avons décidé de simplifier

C'est un questionnaire à mener, sous forme d'entretien, auprès des usagers des associations du réseau qui n'ont pas de douches dans leurs locaux.

La proposition sera faite à quelques associations et les modalités de passation de l'entretien seront définies avec elles

Le problème de la langue se pose : malheureusement, nous ne pouvons conduire ces entretiens qu'en français et en anglais.

Deux périodes sont retenues : mai/ juin 2016, puis janvier/ février 2017, pour tenter de mesurer les besoins différents selon les saisons.

Médecins du Monde a les outils pour traiter les résultats des questionnaires.

Prochaine réunion du groupe « accès aux soins », jeudi 28 avril à 9H 30.

Sujet : la plateforme d'accueil médico – sociale.

Lieu à déterminer